



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

<p>Commune principale : LA TRINITE-SUR-MER « Kervilor »</p> <p>Surface totale : 1 ha 16 a 32 ca</p> <p>Chantier Ostréicole</p>	<p>Commune de LA TRINITE-SUR-MER(56) (Convention d'Occupation Provisoire et Précaire)</p> <p>Section AB 143- 144- 146- 147- 151- 152- 413</p> <p>Classification PLU : Ac, NDs</p>	<p>Suivi par :</p> <p>GUEHO Thierry (02 97 46 57 69)</p>
<p>Commune principale : SAINT-CONNEC - HEMONSTOIR - SAINT CARADEC (22) KERGRIST (56) « Kerleau et Reguly »</p> <p>Surface totale : 67 ha 86 a 98 ca</p>	<p>Commune de HEMONSTOIR(22) - Surface sur la commune : 55 a 78 ca ZA- 9- ZA- 61- 62[F1]</p> <p>Commune de SAINT-CONNEC(22) - Surface sur la commune : 1 ha 71 a 38 ca ZL- 29- ZL- 62- 63</p> <p>Exploitation porcine à céder dans sa globalité avec bâtiments d'habitation et d'exploitation, DPB, matériel, cheptel et stocks</p> <p><u>Avec la location de 65ha 59a 82 :</u></p> <p>Commune de HEMONSTOIR(22) - Surface sur la commune : 23 ha 33 a 52 ca - ZA- 6 - A- 171 - ZA- 62[1][F1] - ZA- 36- 64 - ZA- 9(A)[F1] - ZA- 13</p> <p>Commune de SAINT-CARADEC(22) - Surface sur la commune : 5 ha 67 a 40 ca - YC- 5</p> <p>Commune de SAINT-CONNEC(22) - Surface sur la commune : 24 ha 38 a 50 ca - ZL- 71- 81[20] - ZL- 5- 6- 9- 63</p> <p>Commune de KERGRIST(56) - Surface sur la commune : 12 ha 20 a 40 ca - ZH- 4- 17- 26</p> <p>Zonage : RNU (St Connec) et A (Hémonstoir)</p>	<p>Suivi par :</p> <p>GACHINIARD Philippe (02 96 94 05 55)</p>

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature au siège social de la SAFER Morbihan , Maison de l'Agriculture - Avenue Borgnis Desbordes - BP 398 -56009 Vannes - E-mail : service56@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats